



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/1146/16

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le 07 DEC. 2016
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 5 décembre 2016

DIFFUSION

MM. Barazzone
Pagani
Mmes Salerno
Alder
M. Kanaan
Mmes Charollais
Heurtault-Malherbe
Luthi
Bohler
MM. Moret
Burri
Macherel
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : **Modification de la servitude de passage public à pied inscrite sous chiffre D356, au profit de la Ville de Genève et grevant les parcelles N^{os} 6971 et 6993, section Genève-Cité, sises rue de la Confédération 6, 8 et 10, propriété de la PPE Patac et de Crédit Suisse Fondation de placement Acceptation d'un versement de 1 038 956 F comme compensation financière pour ladite modification**

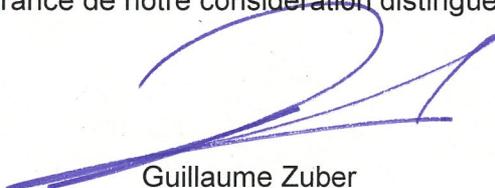
Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 23 novembre 2016, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales
- Registre foncier

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.



Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Direction de la gestion et valorisation de l'office des bâtiments

Date réelle d'affichage : 1er décembre 2016
Date légale d'affichage : 1er décembre 2016
Fin délai référendaire le : 23 janvier 2017